



Commission économique pour l'Europe

Forum régional pour le développement durable
dans la région de la CEE

Quatrième session
Genève, 19 mars 2020

Rapport du forum régional pour le développement durable pour la région de la Commission économique pour l'Europe sur les travaux de sa quatrième session

Table des matières

| | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|---|--------------------|-------------|
| I. Modalités de la session..... | 1-2 | 2 |
| II. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour | 3-11 | 2-3 |
| III. Accélérer l'action et les résultats en vue d'un développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe | 12 | 3-4 |
| IV. Accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable au moyen des examens nationaux volontaires | 13 | 4 |
| V. Mesures en vue d'un changement vert et inclusif | 14 | 4 |
| VI. Transformation économique, finance et technologie pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable | 15 | 4 |
| VII. Clôture..... | 16-17 | 5 |
| Annexe I | | |
| Résumé des débats établi par la Présidente | 1-60 | 6-16 |
| Annexe II | | |
| Résumé des débats supplémentaires tenus sous forme de webinaires..... | 1-21 | 17-21 |



Rapport du forum régional pour le développement durable de la région de la Commission économique pour l'Europe sur les travaux de sa quatrième session

I. Modalités de la session

1. Le forum régional pour le développement durable de la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a tenu sa quatrième session le 19 mars 2020. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, cette session sous forme de réunion virtuelle sans la présence physique des participants. M. Vaqif Sadiqov, Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a présidé cette session.

2. Y ont assisté virtuellement, par le biais d'une plateforme en ligne, plus de 300 représentants des États membres de la CEE, des entités du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales et non gouvernementales, ainsi que des représentants du milieu universitaire, du secteur privé et d'autres organisations¹.

II. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

3. Le forum régional a adopté l'ordre du jour provisoire révisé de la quatrième session, qui figure dans le document ECE/RFSD/2020/1/Rev.2.

4. Dans son allocution d'ouverture, le Président a souligné que tous les efforts actuels tendaient évidemment à contenir la progression de la pandémie de COVID-19. Malgré la difficulté de la situation, le forum régional offrait l'occasion de poursuivre le dialogue sur la réalisation des objectifs de développement durable. La discussion en ligne avait pour but de dégager des inspirations et des idées pour accélérer les progrès vers une pleine mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cinq ans après le début des efforts visant à atteindre les objectifs de développement durable, il apparaissait clairement qu'il faudrait prendre des mesures plus déterminées et accélérer les progrès au cours de la prochaine décennie.

5. Évoquant la situation en Azerbaïdjan, le Président a rappelé que le Conseil de coordination national pour le développement durable avait été créé en 2016 et était présidé par l'un des vice-premiers ministres du pays. Le Conseil était chargé de donner des conseils aux décideurs concernant les mesures à adopter pour mieux intégrer, mettre en œuvre et suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et communiquer des informations à ce sujet. L'Azerbaïdjan avait recensé des facteurs d'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable dans divers domaines, y compris le marché du travail, la croissance verte, le renforcement des services publics, l'égalité femmes-hommes, la jeunesse, la protection sociale et le développement des jeunes enfants. C'était l'un des premiers pays à avoir défini un ensemble de principes pour guider ses efforts nationaux en matière d'objectifs de développement durable.

6. Dans sa déclaration liminaire, la Vice-Secrétaire générale a déclaré que la pandémie de COVID-19 représentait une menace pour les personnes les plus vulnérables à travers le monde, l'économie mondiale et les progrès accomplis par les gouvernements depuis l'adoption des objectifs de développement durable en 2015. Il s'agissait à présent de bien gérer la crise afin d'être en mesure, une fois celle-ci terminée, de s'atteler à la décennie d'action restante pour réaliser les objectifs de développement durable.

¹ Certains participants ont consigné leur participation à distance sur une feuille de présence, qui est disponible sur le site Web du forum régional, à l'adresse suivante : www.unece.org/rfsd.html (en anglais uniquement). Tous les intervenants ont pris la parole au moyen d'une connexion à distance. Le résumé du Président reprend les principales questions soulevées durant les quatre débats qui ont rythmé la session (voir l'annexe I). Les déclarations écrites sont consultables sur le site Web du forum régional.

7. La Vice-Secrétaire générale a ajouté qu'au cours des dernières années, les décideurs et les sociétés dans leur ensemble avaient davantage pris conscience de l'importance du développement durable. De nombreux acteurs rejoignaient le mouvement et contribuaient à lui donner de l'ampleur, tels que des investisseurs, des innovateurs, des jeunes, des villes et des communautés. Cependant, les grandes transformations de fond indispensables à la réalisation du Programme 2030 n'avaient toujours pas eu lieu.

8. La Vice-Secrétaire générale a indiqué que la prise de mesures dans trois domaines précis serait déterminante. Tout d'abord, il importait que tous les acteurs et partenaires se mobilisent pleinement, les gouvernements en tête et les divers secteurs de la société rejoignant le mouvement un à un. La jeunesse en particulier représentait une force considérable pour opérer des changements positifs et avait déjà réussi à faire des changements climatiques et du développement durable inclusif une plus grande priorité politique. Ensuite, il fallait fixer des objectifs plus ambitieux, y compris concernant la réalisation par les gouvernements de leurs engagements en matière de coopération internationale au service du développement, de financement de la lutte contre les changements climatiques et d'action climatique. Enfin, des solutions décisives et des innovations capitales contribueraient à obtenir des résultats concrets à grande échelle.

9. La Vice-Secrétaire générale a déclaré que l'Organisation des Nations Unies (ONU) aiderait à surmonter ces difficultés. Le système réformé des coordonnateurs résidents et la nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies offraient désormais une plateforme renforcée et dotée d'une approche plus cohérente pour proposer aux gouvernements un appui intégré aux politiques et aux programmes axé sur les plans-cadres stratégiques de coopération des Nations Unies pour le développement durable. L'appui des États membres pour mener ces réformes était grandement apprécié. Un processus ambitieux visant à repositionner le système des Nations Unies pour le développement au niveau régional était également en cours, afin de promouvoir la collaboration en matière de développement durable dans l'ensemble des organismes du système œuvrant à l'échelle régionale.

10. La Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Europe a remercié les représentants d'avoir accepté de participer virtuellement à la quatrième session du forum régional au vu du contexte actuel difficile. Elle a souligné que l'ONU aidait les pays à lutter contre les conséquences économiques et sociales de la pandémie de COVID-19. Dans une telle situation, il importait de faire preuve de solidarité, de multilatéralisme et de collaboration.

11. S'agissant des mesures en faveur des objectifs de développement durable, la Secrétaire exécutive a indiqué que ces derniers étaient hautement interdépendants. Par conséquent, la CEE avait adopté une approche intersectorielle fondée sur les interactions qui génère des solutions intégrées et donne l'exemple. La CEE était réputée pour ses activités en matière normative et politique dans la région et au-delà. À l'avenir, elle souhaitait contribuer particulièrement à la transition vers une économie circulaire et l'utilisation durable des ressources naturelles, une question choisie comme thème de sa soixante-neuvième session, qui se tiendra en avril 2021. Il était évident qu'il fallait repenser la façon dont les sociétés produisent et consomment, ainsi que la façon dont elles créent de nouvelles opportunités économiques. Par ailleurs, la question de la mobilisation des ressources serait cruciale. Le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière avait établi un exemple remarquable en étant parvenu à mobiliser environ 20 millions de dollars en peu de temps.

III. Accélérer l'action et les résultats en vue d'un développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe

12. Les participants suivants sont intervenus au cours du premier débat:

- Oratrice principale: M^{me} Katherine Richardson, membre du groupe indépendant de scientifiques chargé par le Secrétaire général d'élaborer le *Rapport mondial sur le*

développement durable 2019, intitulé « L'avenir, c'est maintenant : la science au service du développement durable », professeure à l'Université de Copenhague et responsable du Sustainability Science Centre de cette dernière;

- M^{me} Lidia Bratanova, Directrice de la Division de statistique de la CEE;
- M^{me} Tina Hočevar, Vice-Présidente du Forum européen de la jeunesse;
- M. Crispin Conroy, Observateur permanent de la Chambre de commerce internationale auprès de l'ONU et d'autres organisations internationales à Genève;
- M^{me} Ena Peeva, cofondatrice de Eduactive, un mécanisme régional de participation de la société civile.

IV. Accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable au moyen des examens nationaux volontaires

13. Les participants suivants sont intervenus au cours du deuxième débat:

- M. László Borbély, Conseiller d'État auprès du Premier Ministre du Gouvernement roumain ;
- M. Jacques Ducrest, représentant du Conseil fédéral suisse pour le Programme 2030;
- M^{me} Şehnaz Kıymaz Bahçeci, représentante de Women for Women's Human Rights, un mécanisme régional de participation de la société civile.

V. Mesures en vue d'un changement vert et inclusif

14. Les participants suivants sont intervenus au cours du troisième débat:

- M. Luca Marmo, spécialiste des politiques auprès de la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne (« Pacte vert pour l'Europe et nouveau plan d'action pour l'économie circulaire ») ;
- M^{me} Outi Honkatukia, Négociatrice en chef pour les questions relatives aux changements climatiques auprès du Ministère finlandais de l'environnement (« Finlande : neutralité carbone à l'horizon 2035 ») ;
- M^{me} Monika Skadborg, Présidente du Conseil danois de la jeunesse (« Le Conseil de la jeunesse pour le climat, vecteur de participation de la jeunesse au Danemark ») ;
- M^{me} Paola Deda, Directrice de la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement de la CEE (« The Trees in Cities Challenge »).

VI. Transformation économique, finance et technologie pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable

15. Les participants suivants sont intervenus au cours du quatrième débat:

- M. Bruno Pozzi, Directeur du Bureau du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour l'Europe;
- M^{me} Doreen Bogdan-Martin, Directrice du Bureau de développement des télécommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT);
- M^{me} Marianne Haahr, Directrice de la Sustainable Digital Finance Alliance;

- M. Steven Stone, Chef du Service des ressources et des marchés de la Division de l'économie du PNUE.

VII. Clôture

16. Dans son allocution de clôture, la Secrétaire exécutive a remercié tous les États membres de la région d'avoir appuyé la tenue du forum régional sous forme virtuelle. Malgré la situation, un débat de fond et un dialogue sur l'accélération des progrès en matière de développement durable dans la région ont pu être tenus. Il importait de trouver de nouvelles façons de mener les activités économiques humaines, par exemple par le biais d'une économie circulaire et de la réutilisation des ressources. Actuellement, moins de 10 % des ressources naturelles extraites sont recyclées et réintroduites dans l'économie, ce qui constitue un grave problème. Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, il était également essentiel de maintenir la connectivité. La fermeture des frontières, qui perturberait le transport et la distribution de l'aide alimentaire, médicale et humanitaire, n'était pas une solution adaptée en réponse à la crise.

17. Avant de clôturer la session, le Président a informé les participants qu'à l'issue de la quatrième session du forum régional, un rapport contenant le résumé établi par le Président des débats tenus serait présenté au Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé en 2020 sous les auspices du Conseil économique et social. Le projet de rapport serait distribué à l'ensemble des gouvernements par la voie diplomatique et serait consultable sur le site Web du forum régional, en vue de recueillir les observations de tous les autres participants.

Annexe I

Résumé des débats établi par le Président

Accélérer l'action et les résultats en vue d'un développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe

1. Deux importantes contributions ont été présentées aux participants au premier débat, lesquelles ont aidé à orienter les discussions durant les quatre débats qui ont rythmé la session virtuelle du forum régional : les messages clés tirés du *Rapport mondial sur le développement durable 2019*, intitulé « L'avenir, c'est maintenant : la science au service du développement durable » et les principales conclusions tirées du rapport d'activité intitulé *Towards Achieving the Sustainable Development Goals in the ECE Region: A Statistical Portrait of Progress and Challenges* (Réalisation des objectifs de développement durable dans la région de la CEE : portrait statistique des progrès et des difficultés) qui a été publié en amont du forum régional. Des messages clés ont également été présentés par trois grands groupes de parties prenantes : la jeunesse, le secteur privé et la société civile¹.

2. Présentant le *Rapport mondial sur le développement durable 2019* et ses conséquences pour la région de la CEE, l'oratrice principale, M^{me} Katherine Richardson, professeure à l'Université de Copenhague et responsable du Sustainability Science Centre de cette dernière, a rappelé d'emblée que les ressources de la planète étaient limitées et que les déchets non dégradables s'accumulaient sur terre et dans les océans. Ces faits sont établis de longue date. Par conséquent, des cadres et des accords avaient été mis en place concernant un certain nombre de problèmes connexes et d'autres questions, tels que la biodiversité, le climat et l'eau. Les objectifs de développement durable étaient parvenus à réunir toutes ces questions dans un cadre unique.

3. D'une part, de nombreux objectifs de développement durable relatifs aux personnes étaient en bonne voie de réalisation. D'autre part, les objectifs de développement durable relatifs à la planète et à l'environnement affichaient une progression médiocre, les tendances signalant même une évolution dans la mauvaise direction. La question fondamentale régissant les interactions entre les objectifs de développement durable était donc de déterminer comment répartir équitablement les ressources de la planète entre les 9 à 10 milliards d'individus de sa population humaine.

4. Le *Rapport mondial sur le développement durable 2019* a recensé quatre domaines d'action pour contribuer à l'allègement de la pression exercée sur les ressources disponibles : la science et la technologie ; le système économique et financier ; les structures de gouvernance ; les comportements collectifs et individuels. Il importait de souligner que la technologie seule ne pourrait résoudre le problème mais pouvait contribuer à une utilisation plus rationnelle des ressources. La science et la technologie devraient accompagner les changements dans tous les autres domaines.

5. Le rapport a également défini six points d'entrée thématiques à partir desquels provoquer des changements dans les domaines d'action susvisés : renforcement des capacités et du bien-être humains ; transition vers des économies durables et justes ; mise en place de systèmes alimentaires durables et de modes de nutrition sains ; décarbonisation réussie de l'énergie et accès universel à celle-ci ; promotion d'un

¹ Les déclarations écrites présentées par la Fédération de Russie, la Suède et le Groupe consultatif de la société civile du Bureau régional d'ONU-Femmes pour l'Europe et l'Asie centrale sont disponibles sur le site Web du forum régional, à l'adresse suivante : www.unecce.org/rfsd.html.

développement urbain et périurbain durable ; protection du patrimoine environnemental mondial.

6. En Europe, aucun pays n'était en voie d'atteindre les objectifs de développement durable. La région faisait face à des difficultés considérables, notamment en matière de lutte contre les changements climatiques, de vie aquatique et de vie terrestre (objectifs de développement durable n^{os} 13, 14 et 15). La région laissait une empreinte écologique colossale qu'il était urgent de réduire. L'objectif principal pour la région et au-delà devait être de maximiser le bien-être humain en limitant les coûts pour l'environnement.

7. Présentant le premier rapport régional de la CEE sur les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable, M^{me} Lidia Bratanova, Directrice de la Division de statistique de la CEE, a déclaré que le rapport contribuerait à orienter les efforts menés au début de la décennie d'action. Le rapport intervenait à un moment clef du suivi et de l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce dernier ne pouvait être pleinement mis en œuvre en l'absence de statistiques pertinentes et à jour pour suivre les progrès accomplis, surveiller les résultats et l'incidence des mesures adoptées et recenser les domaines, groupes ou régions qui risquaient d'être délaissés.

8. Le rapport visait à faciliter l'accès par les utilisateurs aux données statistiques existantes sur les pays de la CEE, à fournir des explications relatives aux indicateurs et à montrer les progrès accomplis et les différences entre les progrès des divers pays de la région. Les objectifs de développement durable comprennent 232 indicateurs mondiaux, dont la pertinence varie pour chaque zone de la région. Avant la publication du rapport, la CEE avait mis en place un tableau de bord des indicateurs des objectifs de développement durable offrant une lecture régionale utile des indicateurs mondiaux.

9. Dans l'ensemble, le rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable dans la région dressait un portrait statistique des progrès et des difficultés en la matière. Le rapport, établi par la Division de statistique de la CEE en application du mandat confié par la soixante-huitième session de la Commission économique pour l'Europe, donnait une description des progrès et des tendances dans la réalisation au regard de 49 indicateurs pertinents pour la région, pour lesquels des données étaient disponibles pour la plupart des pays de la région. Ces 49 indicateurs avaient été retenus parmi l'ensemble des indicateurs des objectifs, afin de pouvoir évaluer les changements intervenus ces dernières années.

10. Globalement, les pays de la CEE affichaient des progrès encourageants dans nombre des domaines examinés par le rapport, tels que l'élimination de l'extrême pauvreté ; la mortalité maternelle et infantile ; l'assainissement ; la réduction de l'intensité énergétique de l'économie. Parallèlement, il restait encore beaucoup à faire dans certains domaines, tels que la pollution de l'air ; la protection des aires marines ; l'aide au développement ; les stratégies de réduction des risques de catastrophe.

11. En ce qui concerne l'égalité des genres, la réalisation de la cible 5.5 des objectifs de développement durable exigeait la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique. Le cadre mondial d'indicateurs s'intéressait notamment aux femmes dans les parlements et les administrations locales et à des postes d'encadrement. Le pourcentage de femmes parlementaires avait augmenté entre 2015 et 2019. Cependant, seuls quatre pays de la région de la CEE (Espagne, Finlande, Norvège et Suède) comptaient plus de 40 % de femmes parmi les membres de leur parlement, niveau à partir duquel il est possible de considérer que la parité des genres est atteinte. De la même façon, seuls quatre pays de la région de la CEE (Biélorus, France, Islande et Suède) affichaient au sein de leurs administrations locales un pourcentage de femmes proche de la parité. Le pourcentage de femmes à des postes d'encadrement avait augmenté depuis 2012

dans 32 des 47 pays pour lesquels des données étaient disponibles. Cependant, en 2017, le pourcentage de femmes à des postes d'encadrement ne dépassait les 40 % que dans 7 pays.

12. La pollution de l'air fournissait un autre exemple notable, celle-ci étant le principal risque lié à l'environnement pour la santé humaine. Or, seuls 10 pays de la région de la CEE présentaient des niveaux de pollution de l'air par des particules fines inférieurs à ceux recommandés dans les Lignes directrices de l'OMS relatives à la qualité de l'air.

13. Les conclusions du rapport seraient utiles aux pays pour mener leurs efforts en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. Les 49 indicateurs retenus donnaient des informations précieuses quant aux progrès accomplis et aux retards accumulés dans ce domaine, bien qu'ils ne donnent pas une image exhaustive de la question.

14. M^{me} Tina Hočevar, Vice-Présidente du Forum européen de la jeunesse, s'est faite l'écho des préoccupations de la jeunesse en soulignant qu'il importait de prendre des mesures décisives pour progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable, mais également pour lutter contre la crise résultant de la pandémie de COVID-19, qui a révélé les nombreux points vulnérables des sociétés. Le bien-être des personnes âgées et des personnes à la santé fragile a été touché de manière disproportionnée par la pandémie de COVID-19. Les populations vulnérables devraient être au cœur de l'attention politique, plutôt que la fermeture des frontières, la ségrégation, l'isolement ou le contrôle centralisé. Il fallait transformer les systèmes économique et politique actuels pour surmonter la profonde crise de valeurs que traversent nos sociétés. Un nouveau système fondé sur les droits humains, l'ouverture d'esprit et la coopération contribuerait à instaurer des sociétés plus équitables et mieux équipées pour lutter contre les crises futures.

15. M. Crispin Conroy, Observateur permanent de la Chambre de commerce internationale auprès de l'ONU et d'autres organisations internationales à Genève, a rappelé que le secteur privé pouvait fortement contribuer aux progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable, y compris concernant les mécanismes de financement novateurs et la lutte contre les changements climatiques. Il a dit espérer que le dialogue interentreprises sur les objectifs de développement durable, dont la tenue prévue pendant le forum régional avait été organisée par le Pacte mondial des Nations Unies et la Chambre de commerce internationale, pourrait être reporté à plus tard.

16. La Chambre de commerce internationale était la plus grande organisation représentant les entreprises, dotée de plus de 45 millions de membres dans le monde. C'était la seule organisation du secteur privé dotée du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle jouait un rôle de premier plan dans l'intégration et l'accélération des mesures de lutte contre les changements climatiques par les entreprises. Parmi les initiatives menées à ce titre, on compte la Chambers Climate Coalition (Coalition pour le climat de la Chambre). Lancée en 2019, la Chambers Climate Coalition s'était engagée à promouvoir l'action climatique au sein des réseaux d'entreprises de la Chambre à l'appui de l'objectif d'émissions nettes nulles d'ici 2050 dans le monde, en intégrant aux services fournis par la Chambre des orientations en matière d'atténuation des changements climatiques et de résilience face à ces derniers. La Coalition avait également permis de promouvoir le rôle des petites entreprises à l'appui de la transition vers une planète plus propre.

17. S'exprimant au nom de la société civile, M^{me} Ena Peeva, cofondatrice d'Eduactive, a déclaré que la pandémie actuelle révélait les faiblesses des infrastructures et des systèmes de santé et de soin, ainsi que l'incapacité à protéger certains groupes marginalisés, tels que les personnes âgées vivant seules ou les personnes handicapées. Elle a rappelé que la société civile avait organisé une discussion plénière virtuelle et accessible la veille de la tenue du forum régional, à laquelle avaient participé 170 représentants de 29 pays.

18. En ce qui concerne les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable, les organisations de la société civile étaient convenues que les mesures prises devaient protéger l'ensemble des populations. Il fallait adopter une démarche de prise de décisions tenant compte de toutes les étapes de la vie et reposant sur un engagement d'inclusion universelle des individus, quels que soient leur âge ou leur parcours. Par ailleurs, la mise en œuvre du cadre relatif aux droits humains devrait être au cœur de la prise de décisions et de mesures de financement. Or, ce n'était pas le cas actuellement, comme en témoigne l'accès inégal des citoyens de la région à leurs droits en matière de santé, de travail décent, de sécurité sociale, d'abri, de nourriture, d'eau, d'hygiène, d'énergie propre, d'éducation et de justice.

19. Dans ce contexte, la société civile avait formulé un certain nombre de recommandations prioritaires. Les gouvernements de la région de la CEE et du monde étaient appelés à mettre en place d'urgence des plans de relance économique et des mesures de protection et d'aide sociale, afin de protéger la santé et les revenus des travailleurs et des communautés au moyen d'une action multilatérale et coordonnée de lutte contre la crise résultant de la pandémie de COVID-19. En matière d'objectifs de développement durable et s'agissant de l'égalité, de la justice et de la non-discrimination, il importait d'adopter une approche transversale fondée sur les droits humains, en particulier pour que les groupes marginalisés puissent pleinement jouir de ces droits. La promotion d'économies durables et justes et d'un travail décent et la mise en œuvre de systèmes de protection sociale universels sont parmi les mesures les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté et l'inégalité pour toutes les générations.

20. En ce qui concerne la paix, l'espace civique et la gouvernance démocratique, il était crucial de renforcer le rôle des femmes dans le maintien et la consolidation de la paix et la prévention des conflits et de la violence. La participation démocratique et l'inclusion active de tous, en particulier des groupes discriminés et marginalisés, et la mise en place de processus pleinement accessibles, par exemple en recourant à la langue des signes et à d'autres formats accessibles, étaient également essentielles. Il fallait adopter des mécanismes de financement pour autonomiser les individus et renforcer leur résilience face à toute forme de violence, de conflit ou de catastrophe naturelle. S'agissant de la justice climatique, de la décarbonisation et de la transition juste, la société civile recommandait la mise en place d'une commission intergénérationnelle chargée de lutter contre le recul de la justice climatique et de superviser la mise en œuvre des accords sur le climat. À l'échelle internationale, il importait de mettre en œuvre une gouvernance économique mondiale et des réformes systémiques, afin de veiller à disposer de moyens de mise en œuvre, en dissociant la croissance du produit intérieur brut et la dégradation de l'environnement et en tenant compte des droits humains dans le cadre des mécanismes commerciaux.

Accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable au moyen des examens nationaux volontaires

21. Le deuxième débat a permis de dialoguer et d'échanger des données d'expérience sur la contribution des examens nationaux volontaires à la réalisation des objectifs de développement durable. Il visait également à recenser les principaux enseignements tirés de l'exercice des examens nationaux volontaires dans son ensemble et les façons d'améliorer ces examens au cours du prochain cycle des forums politiques de haut niveau, afin de veiller à ce qu'ils contribuent plus efficacement à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030.

22. Les États membres de la région de la CEE se prêtaient activement à l'exercice de l'examen national volontaire. Sur les 56 États membres de la CEE, 54 auront entrepris un tel examen d'ici 2020, soit plus de 95 % d'entre eux. À l'occasion du forum politique de haut niveau organisé en 2020 sous les auspices du Conseil économique et social, 13 États membres de la région présenteront leur examen, dont 5 pour la deuxième fois.

23. Le Président a souligné que l'Azerbaïdjan avait présenté deux examens nationaux volontaires au forum politique de haut niveau, la première fois en 2017 et de nouveau en 2019. L'expérience de l'Azerbaïdjan laissait penser que la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des stratégies nationales de développement se renforçaient mutuellement. Un engagement politique fort en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable au niveau national était une condition préalable pour recenser les perspectives en matière de développement social et économique et pour veiller à la transition rapide d'un pays vers la modernisation et l'adoption de politiques d'innovation.

24. Présentant les données d'expérience et les vues de son pays concernant les examens nationaux volontaires, M. László Borbély, Conseiller d'État auprès du Premier Ministre du Gouvernement roumain, a souligné que la Roumanie avait présenté son premier examen national volontaire au forum politique de haut niveau qui s'est tenu à New York en juillet 2018. Le processus avait montré l'importance d'une coordination nationale de la mise en œuvre du Programme 2030 au moyen d'une approche systémique. À l'issue de son premier examen national volontaire, la Roumanie avait révisé sa stratégie de développement durable à l'horizon 2030, en invitant l'ensemble des acteurs politiques, la société civile, le secteur privé et la communauté scientifique à participer au processus.

25. Par ailleurs, un Service du développement durable avait été créé au sein du Bureau du Premier Ministre. Ce Service était chargé de renforcer le cadre institutionnel national pour la réalisation des objectifs de développement durable et un certain nombre de mesures avaient été prises à cette fin. Au niveau gouvernemental, le Comité interdépartemental pour le développement durable était l'une des principales institutions garantissant la cohérence des politiques menées. Composé de ministres du Gouvernement, le Comité était présidé par le Premier Ministre.

26. Dans l'ensemble, M. Borbély estimait que l'exercice de l'examen national volontaire était un excellent outil. Il était crucial qu'un système adapté assure le suivi des examens, afin de rendre compte des progrès et de l'incidence des politiques. Pour les pays qui présentaient un deuxième examen, une boucle d'information entre les deux exercices pouvait permettre de mettre en lumière les progrès accomplis et d'éviter la répétition de données déjà communiquées. Le forum politique de haut niveau organisé en 2020 serait l'occasion de faire le point sur les examens nationaux volontaires menés à ce jour et de prendre des décisions pour le cycle suivant. Il faudrait également prendre des décisions au sujet des objectifs du Programme 2030 dont la réalisation est prévue en 2020.

27. S'exprimant au nom de la Suisse, M. Jacques Ducrest, représentant du Conseil fédéral suisse concernant le Programme 2030, a affirmé que le processus d'examen national volontaire avait permis de recenser précisément les difficultés dans la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que les solutions envisageables pour les résoudre. Tout d'abord, la question du développement durable ne constituait pas un domaine d'action unique relevant de la compétence exclusive d'un seul ministre. Le processus d'examen national volontaire conduisait à échanger des données d'expérience, à tirer des enseignements et à promouvoir de nouveaux partenariats. Il engageait différents ministères à se réunir pour examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme 2030 dans leurs domaines d'action respectifs. Un tel échange devrait être approfondi en faisant en sorte que les ministères décident ensemble de la façon de maximiser les avantages conjoints et de gérer les compromis entre des actions et intérêts différents. Il devrait également comporter l'examen de questions telles que la définition d'un juste milieu entre le commerce et l'environnement ou entre l'agriculture et la biodiversité.

28. Ensuite, en 2019, le Gouvernement suisse avait décidé d'établir une nouvelle structure : le Comité directeur Agenda 2030. Le Comité directeur, outre l'élaboration de l'examen national volontaire, devrait contribuer à dépasser l'approche cloisonnée

traditionnelle en faveur d'une approche à l'échelle de l'ensemble de l'État concernant la mise en œuvre tant nationale qu'internationale du Programme 2030.

29. S'agissant de la présentation de l'examen national volontaire, M. Ducrest a déclaré qu'il fallait non seulement faire part des réussites mais également faire preuve de plus de transparence au sujet des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Programme 2030. Une telle approche juste et ouverte pouvait engager les autres parties à faire de même et inspirer un sentiment d'apprentissage mutuel. L'examen en cours dans le cadre du forum politique de haut niveau constituait une bonne occasion d'élaborer ensemble des idées créatives. Afin d'établir une approche plus transparente concernant les examens nationaux volontaires, il importait de tenir des débats plus structurés, y compris un système d'apprentissage entre pairs. Les scientifiques et les statisticiens pouvaient aider les responsables politiques à prendre les bonnes décisions. Par conséquent, les examens nationaux volontaires devraient refléter les données statistiques et scientifiques relatives aux progrès réalisés entre deux examens successifs et à l'incidence des mesures adoptées. S'agissant des données, le troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données se tiendrait du 18 au 21 octobre 2020 à Berne (Suisse).

30. Par le biais d'une déclaration écrite, la Fédération de Russie a mentionné quelques caractéristiques clés et enseignements tirés de l'élaboration de son premier examen national volontaire, qui serait présenté au forum politique de haut niveau organisé en 2020. La principale institution chargée d'élaborer l'examen national volontaire était le Centre d'analyse pour le Gouvernement de la Fédération de Russie, lequel collaborait étroitement avec le Ministère du développement économique, le Ministère des affaires étrangères et le Service fédéral de statistique à l'élaboration de l'examen national volontaire. Dix-sept groupes de travail thématiques avaient été créés, un pour chaque objectif de développement durable. Ces groupes étaient composés de représentants des organes gouvernementaux, des administrations locales et régionales, des organisations de la société civile, des établissements universitaires, des instituts de recherche et du secteur privé.

31. D'après l'un des principaux enseignements tirés par la Fédération de Russie de son processus d'examen national volontaire, il était possible de mettre en place des politiques pour réaliser les objectifs de développement durable, ainsi qu'une politique globale de développement durable tenant compte de manière équilibrée des facteurs économiques, sociaux et environnementaux, en adoptant une approche intégrée de planification nationale. Un autre enseignement capital avait révélé qu'il fallait accorder plus d'attention à la sensibilisation des responsables politiques et du public aux objectifs de développement durable. Par ailleurs, un dialogue accru entre le Gouvernement et le secteur privé s'était avéré utile.

32. S'exprimant au nom de la société civile, M^{me} Şehnaz Kıymaz Bahçeci, représentante de Women for Women's Human Rights, a souligné que les objectifs de développement durable ne seraient atteints qu'au moyen de la solidarité, d'informations transparentes et fiables et de la coopération. Dans certains pays, les processus d'examen national volontaires demeuraient très centralisés et limités aux acteurs gouvernementaux, sans en élargir la participation à la société civile. Cependant, il était encourageant de constater que, dans de nombreux pays, la société civile participait au processus d'examen national volontaire.

33. Dans de nombreux pays, des plateformes solides de la société civile suivaient les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Des organisations de la société civile collaboraient avec les gouvernements et les membres des parlements pour élaborer les examens nationaux volontaires et effectuer un suivi à plus long terme. Des rapports officiels et des déclarations étaient publiés et des réunions conjointes étaient organisées, par exemple en Fédération de Russie, en Finlande, au Kirghizistan, en Macédoine du Nord, en République de Moldova, en Slovénie et en Ukraine.

34. L'une des principales difficultés émergeant des processus d'examens nationaux volontaires était le manque d'attention accordée aux mécanismes

régionaux et mondiaux de surveillance des droits humains, tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing et les activités du Conseil des droits de l'homme. Il importait de renforcer l'accès à une justice équitable pour tous et la solution pour y parvenir consistait à appliquer davantage le principe de responsabilité au moyen des examens nationaux volontaires.

35. Les organisations de la société civile avaient besoin de davantage de ressources, de temps et de perspectives pour prendre part aux processus des examens nationaux volontaires, aux niveaux régional et mondial, ce qui supposait des financements plus importants. Par ailleurs, les pays qui présentaient leur examen national volontaire devraient organiser des réunions de suivi avec la société civile à l'issue de leur présentation, afin de veiller à ce que tous les segments de la société participent pleinement à la réalisation des objectifs de développement durable.

Mesures en vue d'un changement vert et inclusif

36. Durant le troisième débat ont été examinées certaines mesures d'accélération présentées par les États membres et d'autres parties prenantes. Les mesures prises par de nouveaux groupes d'acteurs qui sont parvenus à influencer le programme d'action et à ouvrir la voie au changement, tels que les jeunes et les villes, ont également été examinées durant ce débat.

37. M. Luca Marmo, spécialiste des politiques auprès de la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne, a présenté le Pacte vert pour l'Europe, adopté en décembre 2019, comme nouvelle stratégie de croissance de l'Union européenne, ses objectifs consistant à établir une économie compétitive et utilisant les ressources de manière rationnelle, à éliminer les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 et à dissocier la croissance économique et l'utilisation des ressources.

38. Élément clef pour atteindre ces objectifs, le nouveau plan d'action pour l'économie circulaire a été adopté le 11 mars 2020 par la Commission européenne en vue d'appuyer la mise en œuvre des objectifs de développement durable n^{os} 8 et 12, entre autres. Le plan d'action visait à s'éloigner du modèle linéaire actuel de production et de consommation. Il comprenait des initiatives relatives à l'ensemble du cycle de vie des produits et comptait les quatre grands domaines d'action suivants :

- a) Développer la législation de l'Union européenne en matière de durabilité des produits ;
- b) Autonomiser les consommateurs en leur fournissant des informations fiables, par exemple sur la durabilité et la réparabilité des produits ;
- c) Intervenir dans des secteurs prioritaires, tels que les équipements électroniques, les technologies de l'information et des communications (TIC), les plastiques, les textiles et la construction, afin de renforcer l'économie circulaire ;
- d) Prendre des mesures pour éviter les déchets, afin de transformer ces derniers en matières premières de récupération de haute qualité permettant de réduire l'utilisation des ressources primaires.

39. De manière générale, il s'agissait également de promouvoir la transition vers une économie circulaire à l'échelle mondiale. La Commission européenne avait proposé dans ce but le lancement d'une alliance mondiale pour une économie circulaire, laquelle pourrait réunir des acteurs internationaux et d'autres acteurs. Elle envisageait par ailleurs d'engager un dialogue en vue d'un accord international sur la gestion des ressources naturelles et de jouer un rôle moteur en ce qui concerne un accord international sur les plastiques.

40. M^{me} Outi Honkatukia, Négociatrice en chef pour les questions relatives aux changements climatiques auprès du Ministère finlandais de l'environnement, a résumé les principaux points de l'engagement de son Gouvernement à parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2035 et à un bilan carbone négatif après cette date. Il faudrait, pour réaliser ces objectifs, accélérer la réduction des émissions et renforcer les puits de carbone.

41. Le Gouvernement finlandais avait élaboré une feuille de route pour parvenir à la neutralité carbone, afin que les émissions, dont le niveau actuel est établi à 56 millions de tonnes, soient réduites à une fourchette de 15 à 23 millions de tonnes d'ici 2035. Parmi les mesures de mise en œuvre figuraient les suivantes :

- a) Un marché de permis d'émission au niveau de l'Union européenne ;
- b) Une réforme ambitieuse de la « taxe sur l'énergie » menée par divers secteurs industriels et coordonnée par le Ministère finlandais de l'économie et de l'emploi ;
- c) Une feuille de route pour parvenir à des transports sans énergies fossiles, comprenant également une évaluation des taxes et des redevances dans le secteur des transports ;
- d) Le renforcement des puits de carbone.

42. La Finlande se féliciterait de l'adoption de politiques ambitieuses en faveur de l'action climatique au niveau de l'Europe, du Groupe des Vingt et de la planète. Elle avait l'intention de veiller à ne pas délaissier ceux qui risquaient de pâtir à court terme de la transition, toutes les parties de la population devant participer à la mise en place d'une société neutre en carbone.

43. Comme indiqué dans une déclaration écrite, la Suède entendait parvenir à la neutralité carbone et éliminer les énergies fossiles d'ici 2045. À cette fin, le Gouvernement suédois avait lancé l'initiative Fossil Free Sweden (« Éliminer les énergies fossiles en Suède ») en 2015. L'initiative avait réuni nombre d'acteurs divers, tels que des entreprises, des municipalités et des associations, afin de recenser les difficultés communes rencontrées pour opérer les changements permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre en vue de progresser sur le chemin de la neutralité carbone.

44. M^{me} Monika Skadborg, Présidente du Conseil danois de la jeunesse, a présenté le rôle joué par le Conseil de la jeunesse pour le climat dans son pays. Le Conseil se composait de 13 jeunes élus par les représentants de 75 organisations de jeunes au Danemark. Chacun de ses membres possédait des connaissances et des compétences propres en matière de changements climatiques, de taxes relatives au climat, etc.

45. Des représentants du Conseil danois de la jeunesse avaient fait partie de la délégation du Danemark à la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue en 2018. À titre de suivi, le Premier Ministre du Danemark était convenu de créer un conseil pour le climat afin de fournir aux jeunes un canal de contribution aux activités du Gouvernement. Le Conseil de la jeunesse pour le climat avait tenu des rencontres semestrielles avec le Ministre chargé du climat afin de le conseiller sur les mesures à prendre en matière de changements climatiques.

46. M^{me} Skadborg a indiqué que les conseils fournis résultaient de consultations avec des représentants de 75 organisations de jeunes aboutissant à la formulation de recommandations de politique générale. Les membres du Conseil se sentaient investis de moyens d'action, leurs conseils ayant été pris au sérieux et accueillis à l'aune de leur contenu plutôt que pour des raisons de procédure.

47. M^{me} Paola Deda, Directrice de la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement de la CEE, a présenté le Trees in Cities Challenge, une initiative visant à promouvoir le rôle des villes dans l'atténuation des changements

climatiques au moyen de la foresterie urbaine. M^{me} Deda a résumé les bénéfices de la plantation d'arbres dans les villes, ces derniers permettant par exemple d'absorber le dioxyde de carbone et de rafraîchir naturellement l'air en été. Les arbres contribuaient également à renforcer la biodiversité et les communautés, la présence de davantage d'espaces verts dans les villes pouvant avoir une incidence positive sur la cohésion sociale et appuyer la constitution de communautés plus fortes.

48. Cette initiative avait été lancée par la Secrétaire exécutive de la CEE à l'occasion du Sommet Action Climat 2019 organisé par le Secrétaire général. Grâce à la récente annonce de contribution par le Turkménistan, elle avait désormais atteint 10 millions d'arbres. L'initiative ayant également été adoptée par des villes n'appartenant pas à la région, la CEE dialoguait aujourd'hui avec d'autres commissions régionales afin qu'elles puissent à leur tour entrer en partenariat au titre de l'initiative.

49. M^{me} Deda a également rappelé que, le 6 octobre 2020, la CEE tiendrait son Forum des maires, une plateforme visant à donner la parole aux villes au sujet de leurs progrès et difficultés pour parvenir à un développement durable.

50. Les participants ont dialogué avec les intervenants par le biais de questions soumises à distance. Ils ont demandé que leur soient présentées des données scientifiques prouvant que les émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation des ressources pouvaient être dissociées de la croissance économique. M. Marmo a indiqué que l'analyse sur l'utilisation des ressources naturelles et leurs incidences menée par le Groupe international d'experts sur les ressources et résumée dans son rapport intitulé *Perspectives des ressources mondiales 2019 : des ressources naturelles pour l'avenir que nous voulons* fournissait des données scientifiques à l'appui d'une telle dissociation. Les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat fournissaient des preuves supplémentaires en ce sens. Les participants ont par ailleurs souhaité en savoir davantage sur les raisons du succès de l'initiative Trees in Cities Challenge et ont indiqué vouloir reproduire ses résultats au moyen d'initiatives similaires.

Transformation économique, finance et technologie pour accélérer la réalisation de l'objectif de développement durable

51. Le quatrième débat s'est particulièrement intéressé à la transformation structurelle de l'économie, au financement et aux technologies novatrices pour accélérer la réalisation de l'objectif de développement durable. Il visait à examiner le rôle de la finance et de la technologie dans la création de produits et de services plus respectueux de l'environnement et le renforcement des investissements en matière de durabilité. Le débat a été coorganisé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour inciter la prise de nouveaux engagements en faveur de l'alignement des politiques économiques et des systèmes financiers avec les objectifs de développement durable et les cibles visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. Le point de départ du débat reposait sur le fait que le caractère incontournable d'une transition écologique rapide, intégrée et juste pour résoudre les problèmes d'ordre social et économique de la planète était largement admis. À cet égard, le rôle des femmes dans la conception de solutions nouvelles et la différence des incidences pour les femmes et les hommes des changements prévus ont été reconnus dès le début du débat.

52. Présentant les sujets à l'examen durant le débat, M. Pozzi, Directeur du Bureau du PNUE pour l'Europe, a commencé par souligner que la pandémie de COVID-19 avait révélé qu'il était urgent d'opérer une transition structurelle vers un système axé sur la résilience et la durabilité. Il a ajouté que les conclusions préliminaires des études menées sur le rôle de l'activité humaine dans le déclenchement des pandémies indiquaient que les habitats dégradés présentaient une probabilité plus élevée de voir apparaître des virus, qui pouvaient ensuite infecter

l'être humain. Ainsi, la transmission d'une maladie à l'être humain par une espèce sauvage était un coût caché du développement économique humain.

53. M. Pozzi a ensuite insisté sur le fait qu'il importait de valoriser la nature et les écosystèmes. Il fallait pour cela rediriger les flux financiers à l'appui de la durabilité, y compris par le biais de solutions naturelles, ce qui pourrait rétablir la biodiversité, améliorer les moyens de subsistance et la santé et instaurer une résilience face aux changements climatiques. Il importait d'investir dans un nouveau type de croissance, fondée sur la circularité et la neutralité carbone. Les technologies numériques jouaient également un rôle dans la création de nouveaux modes de fonctionnement et de participation à l'économie pour les producteurs et les utilisateurs. L'un des enseignements à tirer de la pandémie de COVID-19 était que la façon de conduire l'activité économique pouvait être modifiée, de manière à ne pas reproduire les erreurs du passé à l'issue de cette crise.

54. M^{me} Marianne Haahr, Directrice de la Sustainable Digital Finance Alliance, a insisté sur le fait que le secteur des services financiers était crucial et pouvait contribuer à la transformation en faveur d'un système durable, en particulier en lui associant l'utilisation des technologies numériques. Le secteur financier n'était toujours pas en phase avec les objectifs de l'Accord de Paris et la préservation de la biodiversité. Actuellement, moins de 2 % des mille milliards de dollars du marché des obligations étaient investis dans des actifs naturels. Le financement pouvait servir à internaliser le coût des externalités, y compris les émissions de carbone. Il existait plusieurs exemples encourageants de banques recourant à des technologies de manière novatrice, y compris aux Pays-Bas, où certaines avaient ouvert la voie au financement de bâtiments économes en énergie. Dans ces cas, des outils numériques avaient servi à évaluer l'efficacité énergétique des bâtiments et les coûts d'investissement avaient été fixés en fonction de leur performance énergétique, incitant ainsi à la réalisation d'investissements immobiliers durables. De petits projets pilotes avaient également été menés pour fournir des prêts à des fermiers, dans le cadre desquels le coût du capital variait en fonction de l'incidence du fermier sur la biodiversité.

55. Une autre approche visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable consistait en l'utilisation de technologies numériques par le secteur financier pour renforcer l'efficacité des produits financiers respectueux de l'environnement. De tels produits s'accompagnaient généralement de conditions plus restrictives concernant les données et l'administration, telles que les cadres de mesure plus élaborés qui s'imposent en matière d'obligations vertes. Le déploiement de technologies pourrait aider au respect de telles conditions et faciliter la collecte de données. Il existait des cas en Afrique dans lesquels, par exemple, des puces équipées de la technologie de la chaîne de blocs avaient été intégrées à des cellules photovoltaïques et avaient permis de collecter des données pour des investisseurs. Une telle utilisation des technologies pouvait permettre de renforcer la confiance des investisseurs et d'appuyer le déploiement de projets en matière d'énergie renouvelable dans les marchés en développement.

56. M^{me} Haahr a ajouté qu'une stratégie prometteuse consistait à intégrer de nouvelles fonctionnalités techniques à des produits financiers respectueux de l'environnement. Par exemple, un porte-monnaie électronique équipé d'une fonctionnalité suivant en temps réel l'empreinte carbone du consommateur et l'incitant à réduire cette dernière. En Chine et ailleurs en Asie, des centaines de millions d'utilisateurs recouraient à ce type de service. Des produits similaires pourraient être déployés dans d'autres régions. M^{me} Haahr a également mentionné des prêts accordés à des petites et micro-entreprises qui pourraient tenir compte de l'évaluation de la performance écologique d'une entreprise dans le calcul de sa note de crédit.

57. L'exposé de M. Steven Stone, Chef du Service des ressources et des marchés de la Division de l'économie du PNUE, s'intéressait particulièrement aux choix de modes de vie, aux politiques des gouvernements et au besoin de modifier les flux

financiers. Les cinq principaux risques recensés dans le *Rapport 2020 sur les risques mondiaux* publié par le Forum économique mondial avaient tous trait à l'environnement et étaient souvent liés à l'extraction des ressources naturelles et aux changements climatiques. Cette situation était causée par le modèle économique dominant, dont le fonctionnement suivait encore la logique « extraire-fabriquer-jeter » et reposait sur la stimulation de la demande des consommateurs, la baisse des prix et l'augmentation de la production, conduisant à une empreinte écologique sans cesse croissante. Dans son exposé, M. Stone a indiqué que plus de 100 milliards de tonnes de ressources naturelles étaient extraites chaque année, dont moins de 10 % étaient recyclés et réintroduits dans l'économie. Plus de la moitié des matériaux transformés en produits finissaient sous forme de déchet ou étaient émis ou rejetés dans l'environnement après leur utilisation.

58. Plusieurs programmes mis en œuvre par l'ONU et ses partenaires luttent contre ce problème. Le PNUE portait une attention particulière à l'objectif de développement durable n° 12, relatif à la consommation et la production durables. Le réseau One Planet était l'un des principaux mécanismes de mise en œuvre de cet objectif. M. Stone a déclaré que la passation des marchés publics était un facteur crucial en matière de demande. Les gouvernements dépensaient des milliards de dollars chaque année dans des achats réguliers qui pourraient contribuer à dynamiser les marchés en faveur de produits plus respectueux de l'environnement et d'une consommation plus durable. Les choix de modes de vie individuels représentaient une autre partie de l'équation. Il existait de nombreuses initiatives encourageantes, telles que le I Live Simply Movement. Afin d'agir sur les facteurs influençant la demande et d'aligner la finance sur un principe de durabilité, le PNUE avait également noué des partenariats avec plus de 150 banques dans le cadre des Principes pour un secteur bancaire responsable. Selon M. Stone, les partenaires du PNUE représentaient aujourd'hui 42 000 milliards de dollars d'actifs qui se conformeraient au Programme 2030. Cette initiative offrait des perspectives considérables pour aligner les portefeuilles et les actifs avec les objectifs de développement durable, au moyen d'une approche fondée sur l'évaluation comparative par les pairs dans le secteur des services financiers.

59. M^{me} Doreen Bogdan-Martin, Directrice du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT, a présenté la question de l'accélération des progrès relatifs aux objectifs de développement durable sous l'angle de la connectivité des technologies. Elle a commencé par souligner que la moitié de la population mondiale avait désormais accès à Internet mais qu'environ 3,6 milliards de personnes en étaient encore privées. L'accès à Internet offrait un immense potentiel de transformation, en raison de la puissance de l'information. Le Secrétaire général avait réitéré l'importance des technologies numériques par le biais de son Groupe de haut niveau sur la coopération numérique. Ce Groupe et d'autres initiatives se pencheraient sur la mise place d'une connectivité digne de ce nom pour les communautés non connectées, afin d'autonomiser les populations et, à terme, d'améliorer leur existence.

60. Par le biais de ses bureaux régionaux pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants, l'UIT contribuait à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable dans plusieurs domaines. Un groupe régional de transformation, cinq initiatives régionales et plusieurs projets menés avec divers partenaires du système des Nations Unies avaient été mis en place pour tirer parti de la puissance des technologies de l'information et des communications dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'autonomisation des femmes, ainsi que dans d'autres domaines clés du Programme 2030. M^{me} Bogdan-Martin a également estimé que la pandémie de COVID-19 était un signal d'alarme nous rappelant qu'il était vital de connecter la planète entière et d'utiliser la puissance de la technologie pour renforcer la préparation aux catastrophes, les stratégies d'atténuation et la sensibilisation des communautés.

Annexe II

Résumé des débats supplémentaires tenus sous forme de webinaires*

Difficultés relatives à la réalisation des objectifs de développement durable (18 mars 2020, 13 h 30-15 h 30)

1. Le SDG Lab, situé à l'Office des Nations Unies à Genève, a organisé un webinaire avec cinq États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE), afin d'échanger au sujet des difficultés rencontrées dans la réalisation des objectifs de développement durable. Ce webinaire a ainsi permis à l'Autriche, la Bulgarie, la Macédoine du Nord, la Roumanie et la Slovénie de se pencher sur une difficulté clef rencontrée par leurs gouvernements respectifs dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

2. Le concept du webinaire était une initiative pilote menée par le SDG Lab. Ce concept avait déjà été mis à l'essai dans le contexte des demandes que reçoit régulièrement le SDG Lab en vue de fournir non seulement un lieu d'échange des bonnes pratiques relatives aux objectifs de développement durable, mais également un espace pour débattre de manière ouverte des nombreuses difficultés rencontrées par les États membres dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030. Le webinaire a été organisé conjointement par le SDG Lab et l'Institut international du développement durable, en partenariat avec le secrétariat de la CEE.

3. Un groupe d'experts du Geneva 2030 Ecosystem et d'autres institutions a participé au webinaire à l'invitation du SDG Lab, afin de fournir des idées, des ressources et des contacts aux pays représentés. Le webinaire a également permis aux cinq pays d'échanger des solutions entre eux et de bénéficier des idées de chacun et des enseignements tirés dans la région. Le webinaire a réuni plus de 100 participants.

4. L'Autriche a reçu des contributions dans le domaine de la numérisation au service de la réalisation des objectifs de développement durable. L'intervenant principal était M. Jaroslav Ponder, Chef du Bureau pour l'Europe de l'Union internationale des télécommunications. M. Ponder a ouvert le débat en remarquant que les technologies de l'information et des communications étaient souvent perçues comme une solution plutôt que comme un défi. Il a rappelé que ces technologies offraient des perspectives dans de nombreux secteurs, tels que la santé et l'agriculture, mais pouvaient également constituer un risque au regard de la protection de la confidentialité des données et de la cybersécurité. Il a encouragé l'Autriche et d'autres pays à mieux évaluer la façon dont la numérisation pouvait contribuer à l'intérêt général plutôt qu'à simplement connecter les citoyens.

5. La Bulgarie a fait état de sa difficulté à gérer les changements démographiques et les objectifs de développement durable. L'intervenante principale était M^{me} Alanna Armitage, Directrice régionale pour l'Europe orientale et l'Asie centrale du Fonds des Nations Unies pour la population. M^{me} Armitage a admis que de nombreux pays étaient aux prises avec la question du déclin démographique. Elle a ajouté que la Bulgarie était dotée d'une stratégie globale pour gérer le déclin de sa population et que le pays donnait la priorité aux investissements relatifs au capital humain, ce qui constituait une parade importante. Elle a déclaré que les

* À la lumière de la pandémie de COVID-19 et de la tenue sous forme virtuelle du forum régional 2020 pour le développement durable de la région de la CEE, deux segments qui faisaient initialement partie du programme officiel du forum régional ont été tenus sous forme de webinaires. La teneur de ces débats est reproduite dans la présente annexe.

gouvernements devaient adopter une approche à l'échelle de l'ensemble de l'État pour lutter contre les difficultés démographiques. Il s'agissait par exemple de prendre des mesures visant les secteurs de l'éducation et de la santé, ainsi que des initiatives pour promouvoir le vieillissement actif et l'apprentissage tout au long de la vie.

6. La Macédoine du Nord a indiqué rencontrer des difficultés pour mieux tenir compte des objectifs de développement durable dans son budget national et responsabiliser davantage le secteur de l'aide apportée par les donateurs. L'intervenante principale était M^{me} Scherie Nicol, spécialiste de l'analyse des politiques auprès de la Direction de la gouvernance publique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). M^{me} Nicol a invité la Macédoine du Nord à envisager la façon dont les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, pouvaient optimiser le suivi des ressources et des budgets et la communication des données dans ce domaine. De la même façon, elle a remarqué qu'il était essentiel de veiller à ce que les gouvernements donateurs, les gouvernements bénéficiaires et les organismes de financement soient dotés de budgets en phase avec les objectifs de développement durable.

7. La Roumanie a mentionné la cohérence des politiques de développement durable comme étant l'une de ses principales difficultés. L'intervenante principale était M^{me} Anna Piccinni, spécialiste de l'analyse des politiques en matière de développement durable auprès de l'OCDE. M^{me} Piccinni a remarqué que le Programme 2030 offrait aux pays un cadre global et intégré promouvant une approche à l'échelle de l'ensemble de l'État. Elle a souligné que le cadre des objectifs de développement durable devait être intégré à tous les ministères et servir de pilier à la planification, à l'établissement des budgets et à la mise en œuvre. Elle a félicité la Roumanie pour avoir créé des pôles de développement durable à l'échelle des ministères d'exécution et des organismes publics afin d'assurer la liaison entre les divers départements, ainsi que d'autres mécanismes chargés de mettre en œuvre la stratégie du pays en matière de développement durable.

8. La Slovénie était le cinquième pays à présenter une difficulté relative à la réalisation des objectifs de développement durable et le webinaire lui a permis de solliciter des idées en vue de concilier la collecte de données ventilées sur l'égalité avec la protection de la confidentialité des données. L'intervenant principal était M. Jovan Kurbalija, fondateur et directeur de DiploFoundation. M. Kurbalija a souligné qu'il importait de consulter les parties prenantes telles que les organismes de normalisation et d'infrastructure de l'égalité (par ex., les organismes d'évaluation de la conformité), afin de veiller au respect de la réglementation sur la protection de la vie privée. Il a indiqué que la collecte de données ventilées pouvait aggraver les stéréotypes et promouvoir davantage les exclusions au sein de la société, mais que des mesures pouvaient être mises en place pour limiter ces effets. Il a également rappelé qu'il importait que les pays définissent un classement solide des données et une interprétation commune de ce que la définition de la vie privée recouvrait en pratique.

Exploitation des données et des statistiques pour progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable (20 mars 2020, 10 heures-midi)

9. Sous l'égide du forum régional 2020 pour le développement durable de la région de la CEE, qui s'est tenu sous forme virtuelle, la Division de statistique de la CEE a organisé un webinaire sur l'exploitation des données et des statistiques pour progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable, afin de réunir certaines des principales parties prenantes de l'élaboration de politiques

fondées sur des données factuelles en la matière : les producteurs et les utilisateurs de données en vue de la prise de mesures¹.

10. Le webinaire comportait deux parties traitant des aspects liés, d'une part, à la production et, d'autre part, à l'utilisation des données statistiques relatives à la réalisation des objectifs de développement durable. La première partie, intitulée « Comment les données sont-elles mises en commun par les plateformes nationales de communication des données statistiques ? », a permis de présenter les initiatives menées, les difficultés rencontrées et les solutions adoptées par les organismes nationaux de statistique dans la production et la diffusion des statistiques relatives aux objectifs de développement durable. La seconde partie, intitulée « Comment les données sont-elles utilisées pour prendre des mesures en faveur du développement durable ? », a permis de montrer la façon dont les données ainsi mises en commun servaient à élaborer des mesures, en visant les groupes et aspects « délaissés » aux niveaux national et infranational. Des représentants du Bélarus, de l'Espagne, de la Fédération de Russie, de la Géorgie, de la Pologne, de la Suisse et du Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (REINDH) se sont réunis virtuellement pour rendre compte des progrès et des difficultés dans ces domaines. M^{me} Lieneke Hoeksma, représentante de Statistics Netherlands, a modéré le webinaire.

11. La première partie s'intéressait aux processus et aux partenariats sur lesquels reposent la production et la diffusion des données statistiques relatives aux objectifs de développement durable, ainsi qu'au rôle des organismes nationaux de statistique et des mécanismes nationaux de coordination.

12. M^{me} Elena Kukharevich a présenté les mécanismes nationaux de coordination du Bélarus et les groupes de travail interinstitutions qui coopèrent concernant la structure de gestion des progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable. La coordination fournie par le Comité national de statistique et son rôle de premier plan ont permis de créer et d'élaborer le système national de suivi et d'évaluation des objectifs de développement durable, qui s'applique aux indicateurs mondiaux et nationaux pour suivre la mise en œuvre du Programme 2030.

13. M^{me} Monika Gorzelak a présenté l'approche adoptée par Statistics Poland pour compiler et produire des statistiques relatives à la plateforme nationale de communication des données statistiques. Des solutions libres et la possibilité de s'adapter aux priorités nationales permettaient de diffuser des ensembles de données relatives aux indicateurs mondiaux et nationaux des objectifs de développement durable de manière conviviale et visuelle. La plateforme était dotée d'une fonctionnalité novatrice dans sa section sur les indicateurs relatifs aux entreprises, laquelle comprenait un ensemble de 30 indicateurs suivant l'évolution des progrès pour six objectifs de développement durable intéressant les entreprises. Statistics Poland proposait des orientations et une aide pour calculer l'incidence individuelle d'une entreprise sur les progrès dans la réalisation d'un objectif de développement durable et sa contribution à cette fin.

14. M^{me} Natalia Ignatova a présenté un modèle de coordination fédérale pour la production et la diffusion de données statistiques relatives aux objectifs de développement durable par les organismes publics de la Fédération de Russie. La production et la diffusion de données sur les indicateurs des objectifs de développement durable par le Service fédéral de statistique et d'autres organismes fédéraux, ainsi que les données qu'ils présentent aux organisations internationales, font l'objet d'une réglementation par le plan fédéral pour les activités statistiques, qui autorise le Service fédéral de statistique à coordonner les activités des organismes fédéraux visant la collecte de données statistiques officielles relatives aux indicateurs des objectifs de développement durable et la présentation de ces

¹ On trouvera des informations supplémentaires sur le webinaire à l'adresse suivante: <https://statswiki.unece.org/pages/viewpage.action?pageId=278036895> (en anglais uniquement).

dernières aux organisations internationales. Le système unifié interdépartemental d'information statistique était conçu pour diffuser les données relatives aux indicateurs des objectifs de développement durable produites par le Service fédéral de statistique et d'autres organismes.

15. L'Institut national espagnol de la statistique a présenté le mécanisme national de coordination et la procédure de diffusion des données relatives aux indicateurs des objectifs de développement durable sur les plateformes nationales de communication des données statistiques, faisant état de l'adoption de solutions libres et du respect des normes internationales en matière de transmission des données (Échange de données et de métadonnées statistiques). M^{me} Ana Carmen Saura a présenté les trois niveaux de coordination (national, infranational/régional et mondial) qui permettaient à l'institut national espagnol de la statistique de promouvoir et d'appliquer les normes et recommandations internationales en matière de production de données statistiques relatives aux objectifs de développement durable.

16. L'Office fédéral suisse de la statistique avait pleinement tiré parti du système d'indicateurs pour le suivi du développement durable (connu sous le nom de « MONET ») déjà en place dans le pays depuis 2003 et l'avait adapté aux conditions et prescriptions du Programme 2030. M^{me} Anne Boesch a décrit le processus visant à intégrer et adapter les cibles des objectifs de développement durable au contexte suisse, les progrès ayant résulté de la coopération étroite avec différentes parties prenantes et la participation active de l'Office fédéral de la statistique à toutes les étapes de l'intégration des indicateurs au niveau national.

17. Durant la seconde partie du webinaire, les intervenants ont décrit la façon dont les données pouvaient révéler les groupes délaissés, de manière à les cibler au moyen d'initiatives. Deux institutions géorgiennes ont présenté leurs meilleures pratiques concernant la façon dont les données et les statistiques conduisaient à la prise de mesures. Présentant le premier exemple, M^{me} Lela Sturua, représentante du Centre national de lutte contre les maladies et de santé publique, s'est penchée sur l'obstacle à la réalisation de nombreux objectifs de développement durable que constituait la contamination par le plomb. À l'issue d'une enquête sur le sujet et de la compilation de données provenant de sources diverses, un ensemble de mesures stratégiques à très court et long terme avaient été prises afin de lutter contre le problème de la contamination par le plomb. La coopération et la coordination interinstitutions étaient devenues indispensables pour traiter la question de manière globale et complexe et veiller à la prise de mesures ciblées à l'avenir.

18. La prise en compte des droits humains dans les mesures adoptées permettait de ne laisser personne de côté, ainsi que le montraient les exemples présentés par M^{me} Alison Hosie au nom du REINDH. Bien que les indicateurs relatifs aux droits humains n'étaient pas directement mentionnés parmi les indicateurs des objectifs de développement durable, ils constituaient un aspect indispensable des progrès dans la mise en œuvre du Programme 2030. En Belgique, le REINDH avait formulé des recommandations concernant les personnes vivant dans la pauvreté en s'appuyant sur les données qualitatives collectées auprès de diverses parties prenantes. Au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et au Danemark, le REINDH avait noué des partenariats avec des organismes nationaux de statistique, afin d'appuyer les processus de suivi et de collecte des données au titre des objectifs de développement durable. D'après M^{me} Hosie, la Commission écossaise des droits humains avait élaboré un cadre de suivi du plan d'action national pour les droits humains, établissant un lien direct avec les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

19. M^{me} Ekaterine Skhiladze, présentant le second exemple géorgien, a montré la façon dont les données pouvaient faire évoluer la législation. Sur la base des résultats obtenus dans le cadre d'un exercice de collecte de données lancé par le Bureau du Défenseur public de Géorgie, le harcèlement sexuel avait été intégré en 2019 à la législation contre la discrimination, après le rejet en 2014 d'une loi sur le harcèlement

sexuel en raison d'un manque de preuves et de données statistiques. Néanmoins, la collecte de données constituait encore un défi. Des mesures seraient prises à l'avenir pour harmoniser les méthodes de collecte et de ventilation des données à travers le pays.

20. M^{me} Monika Gorzelak a présenté le partenariat novateur entre Statistics Poland et des représentants d'entreprises et du milieu universitaire, qui avait abouti à l'élaboration d'un baromètre d'incidence, un outil composé d'un ensemble de 30 indicateurs relatifs aux entreprises s'appuyant sur les objectifs de développement durable n^{os} 3, 4, 5, 8, 9 et 12. Cet outil avait permis d'évaluer l'incidence d'entreprises individuelles sur la réalisation des objectifs de développement durable et de mener une analyse collective de l'incidence individuelle des entreprises comme signe de progrès dans cette direction.

21. Le concept de ce webinaire en table ronde s'appuyait sur l'idée que les données et les statistiques étaient des éléments essentiels de la mise en œuvre et du suivi du Programme 2030. Le groupe directeur de la Conférence des statisticiens européens chargé des statistiques relatives aux objectifs de développement durable et le Groupe régional de coordination des Nations Unies pour les données et les statistiques ont fourni des études de cas et une aide à l'appui de l'organisation du webinaire.
